M.CAPITAL

FIP France Excellence II
Informations financières au 31/12/2019

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Forme juridique	Fonds d'Investissement de Proximité
Codes ISIN	Part A (IR) - FR0011716299 / Part B (ISF) - FR0011804939
Région d'investissement	Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, PACA
Taux de réduction fiscale	18% IR ou 50% ISF
Dépositaire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Rachats de parts	Pas de rachat possible
Nombre de PME en portefeuille au 31/12/2019	18
Statut	Depuis le 01/01/2019 - Pré-liquidation
Valeur d'origine de la part (nominal)	500€
Valeur liquidative au 31/12/2019 (distributions incluses)	397,60€
Performance depuis l'origine	-20,48%
Performance depuis l'origine avantage fiscal inclus [1]	+59,04%

DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES

Pas de distribution effectuée.

HORIZON D'INVESTISSEMENT

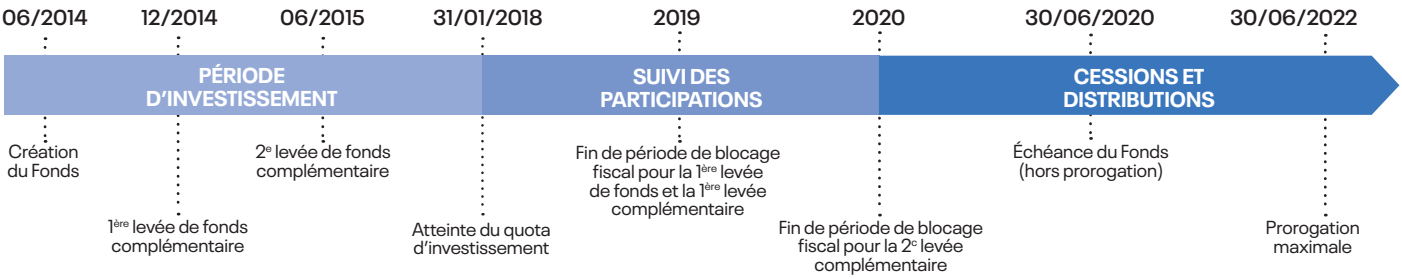

RÉPARTITION SECTORIELLE

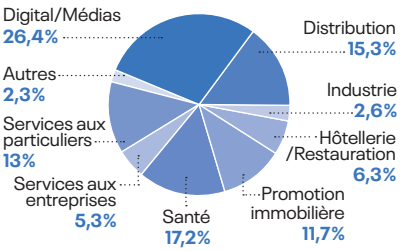

RÉPARTITION DE L'ACTIF NET

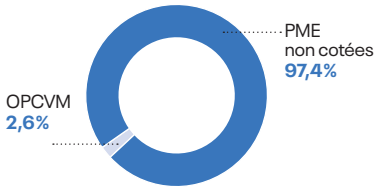

RÉPARTITION DE L'ACTIF INVESTI EN PME

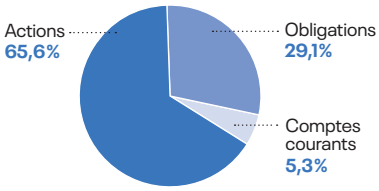

[1] Cette performance est donnée à titre indicatif et a été calculée pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.

PRINCIPALES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

Nom	Activité	Région	% du Fonds[2]
VIMS	Dispositifs médicaux destinés à la chirurgie vidéo assistée	Île-de-France	10%
Aqprim	Groupe de promotion immobilière	Nouvelle- Aquitaine	9,8%
Intuilab	Éditeur de logiciels	Occitanie	9,5%
Geronimo - Gelazur	Groupe de négoce de produits de la mer surgelés	PACA	8,5%
Planet Cards	Carterie personnalisable en ligne	Occitanie	8%
Tommy's Diner	Restauration	Occitanie	5,2%
M Services	Holding de reprise des titres Yoopala Services, société spécialisée dans la garde d'enfants, et Pro Sap Développement, société spécialisée dans la formation	Occitanie	4,4%
Autres			27,3%

[2] calculé sur les souscriptions initiales.

PRINCIPALES SORTIES RÉALISÉES

Nom	Activité	Année de sortie	Multiple réalisé
Nap	Distribution de produits de diversification auprès des commerces de presse	2016	Entre 1 et 1,5x
Take & Buy	Commercialisation d'opérations de mobile to store	2018	Moins de 1x
Octal	Climatisation de véhicules	2019	Entre 1,5 et 2x
SGCT - Open Tour	Visite en bus touristique	2019	Entre 1,5 et 2x
Sequoiasoft	Édition de logiciels pour les acteurs de l'hébergement et de la restauration	2019	Entre 1,5 et 2x

VALEUR LIQUIDATIVE ET FRAIS DES FONDS

		SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS pour une part ou un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en €; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée)					
Année de création	Grandeur constatée	2014	2015	2016	2017	2018	2019
2014	VL + distributions	483,19 €	473,37 €	475,50 €	454,16 €	436,52 €	397,60 €
	Montant des frais	0,00 €	0,00 €	39,04 €	39,24 €	39,21 €	108,48 €[3]

Le montant des frais ainsi que les valeurs liquidatives majorées des distributions figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n° 2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les Fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code Général des Impôts.

Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

i) La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :
- le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription ;
- le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1er de l'arrêté du 10 avril 2012 et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.

ii) La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire" est égale à la somme de :
- la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire ;
- le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au Fonds ou aux titres de capital ou donnant accès au capital de la société.

[3] Ce tableau mentionne les frais effectivement payés par le Fonds au vu de ses contraintes d'investissement et de sa trésorerie disponible. L'ensemble des frais dus par le Fonds et pris en compte dans la valeur liquidative s'élèvent toutefois à 110,26 €.

COMMENTAIRE DE GESTION

Au 31 décembre 2019, sur les investissements qu'il a réalisés, avant imputation des frais de gestion et de fonctionnement, le Fonds est en plus-value de 8 € par part.
En effet, ce Fonds initialement investi dans 24 PME a réalisé 5 cessions partielles ou totales ayant permis de générer une plus-value. Cette plus-value n'a toutefois pas permis de couvrir les effets de la défaillance de la société Take & Buy. Les titres restant en portefeuille ainsi que la part libre enregistrent quant à eux une plus-value de 12 € par part.
Sur le semestre écoulé, les titres de la société Sequoiasoft ont été cédés en plus-value. Le Fonds a également réinvesti dans la société Uwinloc (géolocalisation de haute précision) afin de l'accompagner dans son développement.
La société VIMS a réalisé une nouvelle augmentation de capital à la suite d'une réorganisation managériale. Ses titres ont été dépréciés afin de tenir compte de la valorisation retenue pour cette opération. Les titres de Tommy's Diner ont également été dépréciés en raison de l'entrée de la société en procédure de sauvegarde sur le semestre.
L'équipe de gestion travaille à l'accompagnement des PME. Au vu des lignes restant en portefeuille, la société de gestion a décidé de proroger d'un an supplémentaire la durée de vie du Fonds, soit jusqu'au 30 juin 2021.
Une distribution sera envisagée dès lors que la trésorerie disponible du Fonds représentera au moins 20% de la collecte initiale.
Au vu du portefeuille, l'équipe estime que ce Fonds présente un potentiel de redressement à terme.

M-CAPITAL

PARIS | 26, avenue de l'Opéra - 75001 Paris
TOULOUSE | 8, rue des Trente-Six Ponts - CS 64210 - 31031 Toulouse Cedex 4

contact@mcapital.fr
www.mcapital.fr
N° d'agrément AMF : GP 02-028